



OFFRE SURAVENIR PER¹

SOUS CONDITIONS²
Offre valable du 16/09/2024 au 31/10/2024

250€ offerts
SOUS CONDITIONS²

Offre valable pour une 1^{ère} demande d'adhésion en gestion libre au Plan d'Épargne Retraite individuel Suravenir PER¹ avec un versement initial net de 5 000€ minimum investi à 40% minimum en unités de compte, **qui présentent un risque de perte en capital.**

L'accès à l'investissement donnant droit à la prime est subordonné au niveau de risque que l'adhérent est en mesure de supporter.

Je soussigné(e) souhaite bénéficier des 250€ offerts sous conditions² pour une première adhésion en gestion libre au Plan d'Épargne Retraite individuel Suravenir PER¹ avec un versement initial net de 5 000€ minimum investi à 40% minimum en unités de compte, **qui présentent un risque de perte en capital.**

Je souhaite que ces 250€ soient versés à 100% sur l'unité de compte suivante :

Nom UC : Code ISIN :

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital.

S'il s'agit d'une SCPI merci de joindre à ce coupon l'annexe de souscription de l'unité de compte choisie.

A défaut de précision, ces 250€ seront investis à 100% sur l'unité de compte Schelcher Short Term ESG P ISIN : FR0011198332, non garantie en capital.

L'accès à l'investissement donnant droit à la prime est subordonné au niveau de risque que l'adhérent est en mesure de supporter.

Fait à, le

Signature

¹ Suravenir PER est un Plan d'Épargne Retraite Individuel, contrat d'assurance de groupe de type multisupport dont l'exécution est liée à la cessation d'activité professionnelle. Ce contrat est commercialisé par Epargnissimo et géré par Suravenir – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances - 232 rue Général Paulet, BP 103, 29802 Brest cedex 9. Siren 330 033 127 RCS Brest. Suravenir et Epargnissimo sont soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 9).

² Offre bénéficiaire aux nouveaux clients majeurs, pour une première adhésion en gestion libre, avec un versement initial net de 5 000 € minimum investi à 40% minimum en unités de compte, **qui présentent un risque de perte en capital.** Versement fait par une personne physique majeure, sur un Plan d'Épargne Retraite individuel Suravenir PER, reçu entre le 16 septembre 2024 et le 31 octobre 2024 (date de réception de la demande d'adhésion complète faisant foi) accompagné du coupon de l'offre, sous réserve d'acceptation par Epargnissimo. L'assureur versera la prime sur une unité de compte au choix du client ou à défaut sur le support Schelcher Short Term ESG P (FR0011198332), **non garanti en capital**, dans les trois mois suivant la validation du dossier d'adhésion. Pour les SCPI, merci de joindre les annexes correspondantes.

L'accès à l'investissement donnant droit à prime est subordonné au niveau de risque que l'adhérent est en mesure de supporter.

Les unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse, les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

EPARGNISSIMO, société à actions simplifiée, RCS TOULOUSE SIREN : 509 041 489. Siège Social : 9 rue Alsace Lorraine, 31000 Toulouse. EPARGNISSIMO est enregistré à l'ORIAS sous le numéro 09 049 292 - Courtier d'assurance ou de réassurance (COA) - Mandataire d'intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (MIOBSP). Garantie financière auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 160 Rue Henri Champion, 72030 LE MANS Cedex 9.. www.epargnissimo.fr